



centre
interprofessionnel
de formation
des commerces
de l'alimentation



REPUBLICQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'action suivantes :

- Les actions de formation
- Les actions de formation par apprentissage au sens de l'article L.6211-2.

CQP MUCCAD

MANAGER D'UNITÉ COMMERCIALE DU COMMERCE ALIMENTAIRE DE DÉTAIL

Formation en alternance
en 10 à 12 mois

L'ALTERNANCE C'EST GAGNANT ! 



www.cifca.fr

Une formation qualifiante

La formation préparant au CQP Manager d'Unité Commerciale du Commerce Alimentaire de Détail a été créée à l'initiative de fédérations représentatives au niveau national des commerces de l'alimentation et est inscrite dans la convention collective nationale du commerce de détail de fruits et légumes, épicerie et produits laitiers.. Elle est totalement dédiée aux différents commerces de détail de proximité.



LES OBJECTIFS

- Assurer le suivi des activités et projets d'un point de vente
- Animer et conduire une équipe
- Intégrer, accompagner et encadrer des nouveaux salariés
- Mettre en œuvre une politique commerciale
- Gérer les stocks et leur suivi
- Transmettre les bonnes pratiques dans le cadre du QHSE



LA FORMATION

Durée de la formation : 303 heures soit 38 jours de formation en centre

Rythme de l'alternance : 2 jours de formation en centre une semaine sur deux, et le reste du temps en entreprise.

Prérequis : Être titulaire d'un diplôme ou certificat ci-dessous :

- CAP Primeur
- CAP crémier Fromager
- CQP Vendeur Consei de la ccn 3244

Modalités de la formation : La formation préparant au CQP MUCCAD est éligible au CPF (n° 248 581) et est inscrite au RNCP (fiche n°32120).

Elle peut se faire dans le cadre :

- d'un contrat de professionnalisation (sans limite d'âge), et sous réserve d'être inscrit à Pôle Emploi pour les plus de 26 ans.
- De la Pro - A, pour des salariés du secteur déjà en CDI
- d'un Projet de Transition Professionnelle (ex CIF)
- D'un PSE ou d'un CSP



Une formation qualifiante



LE PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation préparant au CQP Manager d'Unité Commerciale du Commerce Alimentaire de Détail se divise en 5 blocs de compétences indépendants :

Bloc 1 : Gestion d'une unité de vente (planification, réglementation, suivi de l'activité, gestion du personnel ...)

Bloc 2 : Animation de l'équipe de l'unité de vente (animation, communication, conduite de réunion, gestion des conflits, accompagnement et encadrement...)

Bloc 3 : Mise en œuvre de la politique commerciale de l'entreprise (analyse des ventes, veille concurrentielle...)

Bloc 4 : Gestion des stocks (négociation avec les fournisseurs, la gestion des stocks, les risques QHSE...)

Bloc 5 : Vérification de l'application des consignes et réglementations en matière QHSE



LA VALIDATION

Le CQP MUCCAD est validé par la branche professionnelle (organisme certificateur). Chaque bloc de compétence est certifié indépendamment par des épreuves devant un jury composé de professionnels du secteur.

Il permet d'obtenir le niveau AM1 de la classification des emplois de la ccn 3244, désignant un agent de maîtrise.



DEBOUCHES ET POURSUITE D'ETUDE POSSIBLES

Débouchés :

- Responsable de point de vente
- Responsable de rayon
- Porteur de projets...

Poursuite d'étude :

- Formations spécialisées liées aux produits des commerces alimentaires de détail



Rémunération et aides aux entreprises

REMUNERATION D'UN SALARIE EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION (En pourcentage du SMIC sur la base légale de 1554, 58 € bruts au 1er janvier 2021)				
De 16 à 20 ans		De 21 à 25 ans		26 ans et plus
Non titulaire du Bac	Titulaire du Bac (IV)	Non titulaire du Bac	Titulaire du Bac (IV)	Tout public
55 % (855, 02 €)	65 % (1 010, 48 €)	80 % (1 243, 66 €)	90 % (1 399, 12 €)	100 % (1 554, 58 €)
AIDES VERSEES A L'ENTREPRISE PAR L'OPCOMMERCE				
Ce CQP Vendeur Conseil est un certificat de branche professionnelle (CCN 3244). Dans ce cadre, des indemnités de formation sont prévues uniquement si l'entreprise est bien affiliée à cette convention collective, et est à jour de ses cotisations professionnelles auprès de l'OPCOMMERCE.				
Nature des aides	Pour tout salarié relevant de la CCN 3244			
Reliquat du coût pédagogique	9 € / heure de formation réellement effectuée, soit pour un volume horaire de 303 heures au total, une indemnité potentielle de : 303 x 9 = 2 727 € HT			
Exercice de la fonction tutorale	230 € par mois sur 6 mois, soit : 6 x 230 = 1 380 € HT Ou 345 € par mois sur 6 mois soit : 6 x 345 = 2070 € HT si le tuteur a plus de 45 ans			
AIDES VERSEES PAR PÔLE EMPLOI				
Pour les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, à la signature du contrat de professionnalisation, des aides complémentaires peuvent être versées à l'entreprise.				
Nature des aides Selon les critères de Pôle Emploi	De 26 à 44 ans		De 45 ans et plus	
	Aide Forfaitaire à l'Employeur (AFE) Jusqu'à 2 000 € maximum		AFE = Aide à l'embauche des + de 45 ans Jusqu'à 4 000 € maximum	



Nous contacter

Paris

14 rue des Fillettes
75018 Paris

 **01 55 26 39 70**



Métro ligne 12
(Marx Dormoy)



RER E
(Rosa Parks)



BUS 60 & 35
(Place Hébert)



Toulouse

146-200 av des Etats Unis
Grand Marché
31200 Toulouse

 **05 61 00 21 23**



Métro ligne B
(La Vache)



Bus 15 & 29



Nos établissements accueillent tout public en situation de handicap

www.cifca.fr

